

---

<b><u>Membres en exercice:</u></b>	<b>Séance du 13 octobre 2017</b>
11	Le 13 octobre 2017 l'assemblée régulièrement convoquée le lundi 9 octobre 2017, s'est réunie sous la présidence de Evelyne ALRIVIE-CHANTELOT
<b><u>Présents :</u></b> 10	<b><u>Sont présents:</u></b> Evelyne ALRIVIE-CHANTELOT, Annie MAZET-RIVIERE, Annie GLEDINES, Daniel TAURAND, Serge LAVERGNE, Jean-Pierre LAVAL, Pierre DURAND, Jérôme LACAM, Charles COSNEAU-TADDEI, Sylvain DIAZ
<b><u>Votants:</u></b> 11	<b><u>Représentés:</u></b> Jean-Louis LARAGÉ (par Evelyne ALRIVIE-CHANTELOT)
	<b><u>Secrétaire de séance:</u></b> Annie MAZET-RIVIERE

---

## COMPTE-RENDU

### **Objet: Choix des candidats retenus suite à l'appel d'offres "consolidation des maçonneries extérieures de la Tour" - DE 2017 037**

La commission d'appels d'offres a ouvert les plis le 21 septembre 2017. L'architecte Gaëlle Duchène a analysé ces offres selon 3 critères: administratif, technique et financier.  
Les entreprises retenues sont:

<b><u>Lot n° 1 Maçonnerie:</u></b>	
Rodriguez Bizeul:	78 035 € + 109 902 € HT
<b><u>Lot n°2 Menuiserie:</u></b>	
Malbrel:	8 460 €
<b><u>Lot n°3 Serrurerie:</u></b>	
Richard Métallerie	4000 €
<b><u>Lot n° 4 Electricité:</u></b>	
Mas Borrás	285 € + 4411 €
<b>soit un total de:</b>	<b>205 093€</b>

Pour: 7                                  Contre:1                                  Absention :3

### **Objet: Approbation du rapport définitif 2017 de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) - Bloc N°1 - DE 2017 038**

Ce document de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées a déjà été adopté par les élus communautaires en séance du 18/09/2017. Il doit à présent être soumis aux conseils municipaux.  
Ce document se compose de 3 blocs indépendants.

BLOC N°1: il traite de la détermination des aspects fiscaux relatifs à la fusion. Il met en avant:

- une neutralité pour l'administré en matière fiscale

- le respect de l'équilibre budgétaire pour le budget communal et intercommunal

Pour équilibrer les budgets et compenser les différences de taux entre les anciennes communautés de communes ainsi que la Commune Nouvelle, il a été mis en place un mécanisme d'attributions de compensations (AC)

Pour: 5                                  Contre:1                                  Abstention: 5

### **Objet: Approbation du rapport définitif de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)- BLOC n° 2 - DE 2017 039**

Le BLOCN° 2 porte sur le transfert des charges liées à l'intérêt communautaire. Il s'agit d'harmoniser les transferts d'équipements sportifs ou autres.

Pour: 5                                  Contre:2                                  Abstention: 4

**Objet: Approbation du rapport définitif 2017 de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)-  
BLOC n° 3 - DE 2017 040**

Le BLOC N°3 concerne les transferts de compétences de la voirie communautaire au 1er janvier 2018 et l'incidence sur l'attribution de compensation.

La commune possède 14.198 kms de voie rurale  
724 m de voie urbaine  
2103 m2 de places (= 0.525 km)

CAUVALDOR a fixé un tarif au km:  
1300 €/km de voie rurale  
5000 €/km de voie urbaine  
2000 €/km pour les places

Un retour à la commune de 200 €/ km est prévu pour l'entretien régulier (fauchage-fossés)

Ainsi la charge nette pour la commune serait en 2018 de 23 128 €, avec un retour sur l'entretien de 3573 €, soit à payer en 2018 à CAUVALDOR 19 555 €.

Pour: 1                                  Contre:4                                  Abstention: 6

Le Conseil Municipal se prononce donc contre le Bloc N° 3.

**Objet: Décision modificative de crédits- remboursement de caution - DE 2017 041**

Les actuels locataires laissent le logement au 20 octobre. Nous devons donc inscrire sur le budget 2017 en dépense d'investissement à l'article 165 "Dépôts et cautionnements" la somme de 580 € qui correspond à la caution que nous devons leur restituer à l'issue d'un état des lieux favorable.

Pour: 11                                  Contre:0                                  Abstention:0

**Informations et questions diverses**

- Madame le Maire présente aux élus les rapports d'activités 2016 de CAUVALDOR qui seront envoyés aux élus qui le souhaitent par mail.

- La fibre optique devrait arriver à Teyssieu d'ici la fin de l'année.

- Concernant la vitesse dans la traversée du Bourg, 2 personnes du Service Territorial Routier du Département sont venues à Teyssieu afin de nous proposer différents aménagements possibles, dans l'attente d'éventuels aménagements: autre panneau STOP sur la route de Bretenoux, limitation à 30 km/h du croisement de la maison Durand jusqu'à la maison Roucan, idem dans l'autre sens.  
Un chiffrage sera réalisé avant décision.

Fait à Teyssieu le 17 octobre 2017

Le Maire, Evelyne ALRIVIE-CHANTELOT

